

# Fièvre thyphoïde et parathyphoïde



Mise à jour  
08/11/2024

Autres dénominations  
Salmonella

Informations relatives à  
CHUV / Psychiatrie

## Epidémiologie

### Agent infectieux

*Salmonella Typhi* (*S. enterica* subsp. *enterica* serovar *Typhi*) ou *Salmonella Paratyphi* A, B, ou C

---

### Réservoir

Homme

---

### Mode de transmission



dans la communauté: par consommation d'aliments ou d'eau contaminée

- à l'hôpital: par des objets ou du matériel souillés par des selles ou de l'urine
- 

## Période d'incubation

- Typhi: 3 à 60 jours, le plus souvent entre 8 et 14 jours
  - Paratyphi: 1 à 10 jours
- 

## Durée d'infectiosité

Tant que l'agent infectieux est présent dans les selles (quelques jours à plusieurs semaines)

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures Additionnelles

- Aucune, l'application des Précautions Standard est suffisante
  - Instaurer des Mesures Additionnelles Contact si patient avec incontinence fécale
- 

## Placement

### Si Mesures Additionnelles Contact :

- Chambre individuelle avec sanitaires dédiés
- Cohortage possible (regroupement de plusieurs patients avec le même germe) avec sanitaires dédiés

- Mettre à disposition du patient une chaise percée et utilisation du matériel Care Bag protège bassin (Eproc 950110), si absence de WC dans la chambre
- 

## Durée des mesures

### Si Mesures Additionnelles Contact :

- Jusqu'à guérison clinique
- Selles de type 5 ou moins selon l'échelle de Bristol
- 

## Suivi microbiologique

- Pas nécessaire de faire un prélèvement de suivi sauf avis contraire HPCI
- 

## Soins de base

- Rappeler au patient de bien se laver les mains après avoir été à selles et avant de manger
- En cas de douche commune, le patient en Mesures Additionnelles passe en dernier
- 

## Matériel de soin

- Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique

---

## Transport

### Si Mesures Additionnelles Contact :

- Vêtements propres
  - Protections changées si incontinence
  - Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates
  - Limiter les déplacements pendant la durée de la maladie
- 

## Circulation

### Si Mesures Additionnelles Contact :

- Sorties limitées à la physiothérapie de mobilisation et aux besoins essentiels.  
Lors d'hospitalisation prolongée et si patient compliant, possibilité de sorties à l'extérieur
  - Protections changées si incontinence
  - Surblouse et gants pas nécessaires pour le patient
  - Surblouse indiquée pour le soignant seulement si contact direct avec le patient
- 

## Visiteurs

### Si Mesures Additionnelles Contact :

- Ne pas s'asseoir sur le lit
- Désinfection des mains en sortant de la chambre

- Surblouse seulement si participation aux soins
- 

## Transfert/Sortie

**Si Mesures Additionnelles Contact :**

- Avertir le service/l'établissement de soins de destination
- 

## Mesures en cas d'épidémie

- Cohortage possible lors d'épidémie
- Se réréfer aux recommandations de l'unité HPCi-CHUV

## Mesures de protection/prévention pour le personnel

### Hygiène des mains

- Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique
- 

### Gants

- Non indiqués en systématique

- A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
- 

## Blouse de protection

- Si risque de projections de liquides biologiques
  - Ou si Mesures Additionnelles Contact (sauf si simple passage dans la chambre)
- 

## Masque de soins

- Non en systématique
  - A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)
- 

## Lunettes de protection

- Non en systématique
  - A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)
- 

## Autres

- Le personnel de cuisine doit être exclu du travail pendant la phase aiguë de la maladie et jusqu'à obtention de 3 coprocultures négatives

## Nettoyage et désinfection

### Matériel de soins

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel

#### A la levée des Mesures Additionnelles :

- Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
- Eliminer le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la zone patient (< 2 m)
- Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent hors de la zone patient (> 2 m) sauf si souillures visibles

---

### Lit et literie

- Utiliser les sacs à linge usuels
- Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
- Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

#### A la levée des Mesures Additionnelles :

- Changer le lit et la literie

---

### Environnement

- Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour

-  Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

#### A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
  -  Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
  -  Changement du rideau de lit ou nettoyage de la surface du paravent
  -  Trempage du rideau de la salle de bains
- 

## Déchets

-  Elimination des déchets selon les filières habituelles

## Déclaration du cas

### Déclaration au médecin cantonal

-  Déclaration du médecin dans les 24 heures
-